



## Prix distinction

### Proposition de procédure de mise en candidature

1. Nom du prix :
  - Prix distinction Nicole Denis
  
2. Fréquence :
  - Processus aux deux ans : appel de mise en candidature à l'AGA du printemps et remise du prix à l'assemblée de l'automne
  
3. Récompense :
  - Trophée et certificat
  - Une année d'abonnement à l'AIISQ gratuit
  - Cadeau de \$100.00
  - Annonce sur notre site internet et dans le l'Avancée
  
4. Critères de désignation :
  - Stomothérapeute, membre de l'AIISQ
  - Lettre de mise en candidature justifiant la proposition avec description du parcours professionnel
  - Signatures d'appui (2 membres)
  
5. Critères pour le prix distinction:

**À partir d'une grille pré établie, les critères suivants seront évalués. Le meilleur pointage sera le gagnant.**

10 Critères : chacun coté sur 10

- Évolution professionnelle remarquable ayant un impact significatif sur la pratique de la spécialité.
- Source d'inspiration, sert de modèle à ses membres
- Réalisations professionnelles novatrices et reconnues par ses pairs
- Engagement dans des activités professionnelles provincial, régional et internationale
- Implication communautaire,
- Rayonnement pour la spécialité
- Excellence des soins : qualité en lien avec les valeurs professionnelles infirmières (compétences, relation avec les autres intervenants, la clientèle)
- Leadership : implication dans des dossiers ou le rôle de la stomothérapeute fut un atout majeur
- Enseignement et relève (formations, implication, préceptorat, ..)
- Publication d'écrits pertinents à notre spécialité

6. Comité de sélection : analyser les demandes et détermine un gagnant

- Un membre de l'exécutif, une conseillère académique et un membre de l'assemblée
- Tous choisis au hasard lors de l'appel de mise en candidature à l'AGA du printemps